



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE MERCREDI, LE 18 JUILLET 2018 AU SIÈGE SOCIAL DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE SISE AU 688, CHEMIN PARC-INDUSTRIEL, À RIVIÈRE-ROUGE.

PRÉSENCES :

M. Robert Bergeron, président	Labelle, La Conception
Mme Céline Beauregard	La Macaza
Mme Francine A. Bélisle	Lac Saguay
Mme Pascale Blais	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Daniel Charette	Ivry-sur-le-Lac / Sainte-Agathe-des-Monts / Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Denis Charrette	Rivière-Rouge
M. Pascal De Bellefeuille	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Georges Décarie	Nominique
Mme Gisèle Dicaire	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Estérel
M. Jean Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Saint-Adolphe-d'Howard
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré
Mme Monique Monette-Laroche	Sainte-Anne-des-Lacs, Piedmont, Sainte-Adèle
M. René Pelletier	Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Wentworth- Nord
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier
Mme Kathy Poulin	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs
M. Luc St-Denis	L'Ascension

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30, le président, M. Robert Bergeron, constate le quorum et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2018**
 - 3.2. **Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2018**
4. **CORRESPONDANCES**
5. **DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. **PGMR conjoint 2016-2020**
 - 5.1.1. Déchets non conformes
 - 5.1.2. Rapport annuel de suivi 2017 pour la MRC d'Antoine-Labelle
 - 5.1.3. Prévisions budgétaires 2019 – Suivi du PGMR conjoint
 - 5.2. **Matières organiques – Site de compostage à la Régie**
 - 5.2.1. Ouverture officielle
 - 5.2.2. Capacité résiduelle de traitement
 - 5.2.3. **Complexe environnemental de la RougeRenouvellement de l'entente intermunicipale – Incidences financières d'un retrait éventuel d'une ou plusieurs municipalités**
 - 5.3. **Demande de subvention – Fonds municipal Vert (FMV)**
 - 5.3.1. Programme Innovation climatique



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- 5.3.2. Étude de faisabilité pour la valorisation des biogaz
- 5.4. **Projets de soutien aux ICI**
- 5.4.1. Suivi Matières organiques et recyclables « FARR »
- 6. **GESTION DES RESSOURCES**
- 6.1. **Ressources financières**
- 6.1.1. Présentation des états financiers au 30 juin 2018
- 6.1.2. Approbation des comptes à ratifier
- 6.1.2.1. Acceptation des dépenses à payer à même la réserve du fonds environnemental
- 6.1.3. Radiation d'une mauvaise créance
- 6.1.4. Crédits excédentaires CSA - LES
- 6.1.5. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres
- 6.1.6. Demande d'aller en appels d'offres
- 6.2. **Ressources humaines**
- 6.2.1. Convention collective
- 6.2.2. Avis disciplinaire
- 7. **OPÉRATION**
- 7.1. **Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération**
- 7.2. **Écocentre MRCDL (Suivi rapport Chamard)**
- 8. **ENVIRONNEMENT**
- 8.1. **Organismes des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon**
- 8.1.1. Demande d'accès aux résultats d'analyses des eaux
- 9. **COMMUNICATION**
- 9.1. **Dépôt des capsules d'informations**
- 10. **INFORMATION**
- 10.1. **Rapport du directeur général**
- 11. **VARIA**
- 12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de Mme Monique Monette-Laroche, appuyée par
Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

R.3653
18.07.18

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2018

Sur une proposition de Mme Gisèle Dicaire, appuyée par M. Daniel
Charette, il est résolu :

R.3654
18.07.18

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2018, tel que
présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2018

Sur une proposition de Mme Kathy Poulin, appuyée par M. René Pelletier,
il est résolu :



R.3655

No de résolution
ou annotation 18.07.18

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 juin 2018, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CORRESPONDANCES

- **UMQ** (Octroi de contrat- assurance collective)
- **Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement** (subvention de 2 000\$)
- **MDDELCC** (Crédits compensatoires LET 2017 : 2 478)

5. DÉVELOPPEMENT

5.1. PGMR conjoint 2016-2020

5.1.1. Bulletins des déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale. Ce bulletin sert à informer les municipalités pour sensibiliser leurs citoyens à de bonnes pratiques « La bonne matière à la bonne place ».

5.1.2. Rapport annuel de suivi 2017 pour la MRC d'Antoine-Labelle

Considérant que le conseil d'administration a adopté la résolution R.3593.18.01.17 le 17 janvier 2018;

Considérant que le montant pour la rédaction du suivi des actions a été évalué à 1 600\$ avec un montant additionnel de 300\$ pour une présentation aux élus.

Considérant qu' après la compilation des heures effectivement utilisées, il y a lieu d'apporter une correction du montant demandé.

Sur une proposition de Mme Céline Beauregard, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

De charger les heures effectivement travaillées pour un montant total de 1 200\$, incluant la présentation aux élus.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.1.3. Prévisions budgétaires 2019 – Suivi du PGMR conjoint

Considérant que les 3 MRC ont confirmé de ne pas vouloir commencer la révision du prochain PGMR en 2019.

Considérant que par la mesure 5 du PGMR conjoint 2016-2020, le comité de suivi poursuit le travail déjà amorcé.

Sur une proposition de Mme Pascale Blais, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

D'affecter la somme de 5 646.04\$ dans le surplus réservé et de prévoir la somme 16 853.96 \$ dans le budget 2019, afin de faire le suivi du PGMR conjoint.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3655
18.07.18

R.3656
18.07.18



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

5.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie

5.2.1. Ouverture officielle

Considérant que l'ouverture est prévue le 3 septembre 2018.

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

De planifier une conférence de presse pour l'inauguration du site de compostage à l'automne 2018 après que le rodage des équipements ait été fait et en présence de matières en traitement.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.2.2. Capacité résiduelle de traitement

Considérant que le tonnage résiduel pour le site de compostage est de près de 1 100 tonnes de matières organiques.

Considérant que la venue de tonnages additionnelle diminuerait les coûts d'opération.

Considérant que les municipalités parties à l'entente verraient leur coût diminué.

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par Mme Pascale Blais, il est résolu :

Que la Régie rencontre la MRC des Laurentides ainsi que les municipalités parties à l'entente pour discuter de cette avenue : utilisation du site à son plein potentiel de transformation de compost afin d'offrir la possibilité pour certaines municipalités de la MRC des Laurentides à venir porter leurs matières organiques au site de compostage de la Régie.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.3. Complexe environnemental de la Rouge

5.3.1. Renouvellement de l'entente intermunicipale – Incidences financières d'un retrait éventuel d'une ou plusieurs municipalités

Dans le but de donner toute l'information aux membres concernant les enjeux financiers dans le cadre du renouvellement de l'entente.

Sur une proposition de M. Steve Perreault, appuyée par Mme Gisèle Dicaire, il est résolu :

D'accepter l'offre de services professionnels de la firme Amyot & Gélinas pour l'évaluation des incidences financières d'un retrait éventuel d'une ou plusieurs municipalités ou MRC membres lors du renouvellement de l'entente intermunicipale, pour un montant budgétaire de 12 100 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.4. Demande de subvention – Fonds municipal Vert (FMV)

R.3656
18.07.18

R.3657
18.07.18

R.3658
18.07.18



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

5.4.1. Programme Innovation climatique

La demande a été refusée considérant que le projet n'apporte aucune valeur ajoutée en termes de nouvelles connaissances technologiques.

5.4.2. Étude de faisabilité pour la valorisation des biogaz

Le formulaire pour une demande de subvention concernant une étude de faisabilité pour la valorisation des biogaz est maintenant disponible sur le site de la Fédération Canadienne des municipalités.

Sur une proposition de M. Luc St-Denis, appuyée par M. Steve Perreault, il est résolu :

R.3659
18.07.18

D'effectuer les démarches préliminaires qui consistent à réaliser un plan de travail, un plan budgétaire et de constituer une liste de partenaires potentiels pour une demande de contribution financière concernant une étude de faisabilité pour la valorisation des biogaz dans le cadre du programme Fonds municipal Vert de la Fédération Canadienne des municipalités.

ADOPTÉE à l'unanimité

5.5. Programme de soutien aux ICI

Aucun suivi.

6. GESTION DES RESSOURCES

6.1. Ressources financières

6.1.1. Présentation des états financiers 30 juin 2018

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 30 juin 2018.

6.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Marc L'Heureux, appuyée par M. Jean-Guy Galipeau, il est résolu :

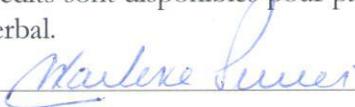
R.3660
18.07.18

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 3 mai au 30 juin 2018:

- Des chèques numéro 12945 à 13057 pour un montant total de 453 274,88 \$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 179 691,65 \$;
- Les salaires pour les périodes de 20 à 28 pour la période du 7 mai au 7 juillet 2018, totalisant la somme de 95 463,18 \$.

Le tout totalisant la somme globale de 728 429,71 \$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.



Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

6.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental

- # 12985, WSP Canada Inc., Rapport annuel émission des GES : 310,01 \$
- # 13025, WSP Canada Inc., Rapport annuel émission des GES : 1 222,20 \$
- # 13028, Services Environnementaux Faucon, Équipement pour la pyrotechnie : 2 731,81 \$
- # 13029, WSP Canada Inc., Rapport annuel émission des GES : 27,72\$ et demande CA pour la torchère : 747,34 \$
- Accès D, Rona Deslonchamps, accessoire pour la pyrotechnie, 81,84 \$

Sur une proposition de M. Luc St-Denis, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3661
18.07.18

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période 3 mai au 30 juin 2018 pour la somme de 5 120,92 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.3. Radiation d'une mauvaise créance

Suite à une vérification sur le Registre des entreprises, la compagnie Quali-Net, (succursale Mont-Laurier) a déclaré faillite, le 18 avril 2018.

Sur une proposition de Mme Monique Monette-Laroche, appuyée par M. Jacques Gariépy, il est résolu :

R.3662
18.07.18

De radier le solde du compte pour un montant total de 265,76 \$ et de mettre inactif ce client.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.1.4. Crédits excédentaires CSA - LES

Après la fin de l'entente du programme biogaz (2010-2013), la Régie détenait 23 035 tonnes de CO₂ de crédits excédentaires enregistrés sous la norme CSA.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Denis Charette, il est résolu :

R.3662
18.07.18

De redistribuer ce montant au prorata d'utilisation des municipalités utilisatrices du lieu d'enfouissement sanitaire (LES), pour un montant total de 82 776 \$. Cette répartition est en ligne avec l'entente initiale de ristourne aux villes et municipalités des crédits carbone en provenance du LES. Le tableau suivant illustre le remboursement à chacune des municipalités.

Arundel	865,28 \$
Brébeuf	1 131,37 \$
Huberdeau	1 115,60 \$
Labelle	9 297,92 \$
La Conception	5 453,63 \$
Lac Supérieur	3 128,02 \$
La Minerve	2 381,39 \$
Sainte-Agathe des Monts	9 550,21 \$
St-Faustin/Lac Carré	4 391,45 \$
Ste-Lucie	778,95 \$
Mont-Tremblant	9 510,20 \$
Val-David	5 284,52 \$
Val-des-Lacs	1 840,94 \$
L'Ascension	664,63 \$
La Macaza	4 954,96 \$
Lac Nominique	9 560,86 \$
Lac Sagouay	703,26 \$
Rivière-Rouge	12 162,81 \$
TOTAL	82 776,00 \$

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

6.1.5. Octroi, rejet et/ou renouvellement des appels d'offres

Aucun octroi.

6.1.6. Demande d'aller en appels d'offres

Aucune demande.

6.2. Ressources humaines

6.2.1. Convention collective

Sur une proposition de M. Jacques Gariépy, appuyée par M. René Pelletier, il est résolu :

D'accepter l'entente de principe conclue le 7 juin 2018 entre le syndicat et la partie patronale et de mandater M. Robert Bergeron, président et M. Marc Forget, directeur général à signer le contrat de convention collective pour la période du 15 juillet 2017 au 31 décembre 2022 pour une période de cinq ans et demi.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2.2. Avis disciplinaire

Avis disciplinaire, employé #830

Considérant les événements du 14 juin 2018

Sur une proposition de M. Luc St-Denis, appuyée par M. Jean-Guy Galipeau, il est résolu :

D'entériner la suspension sans solde d'une (1) journée.

ADOPTÉE à l'unanimité

7. OPÉRATION

7.1. Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération

Dépôt des statistiques trimestrielles et cumulatives d'enfouissement et de récupération au 30 juin 2018.

7.2. Écocentre MRCDL (Rapport Chamard)

Sur une proposition de M. Jean-Guy Galipeau, appuyée par M. Marc L'Heureux, il est résolu :

De signifier à la MRC des Laurentides, advenant un besoin pour la gestion intégrée des écocentres, son intention d'offrir ce service.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. ENVIRONNEMENT

8.1. Organisme des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon

R.3663
18.07.18

R.3663
18.07.18

R.3664
18.07.18



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

8.1.1. Demande d'accès aux résultats d'analyses des eaux

Dans le cadre d'un projet de caractérisation des eaux souterraines dans les Laurentides l'Organisme des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon, demande à la Régie l'accessibilité aux analyses des puits et aux études hydrogéologiques déjà effectuées sur le site. Ce projet est mené par une équipe de l'UQAM, financé par le MDDELCC et les OBV.

Sur une proposition de M. René Pelletier, appuyée par M. Daniel Charette, il est résolu :

D'autoriser l'accessibilité aux analyses des puits et aux études hydrogéologiques effectuées sur le site.

ADOPTÉE à l'unanimité

9. COMMUNICATION

9.1. Dépôt des capsules d'information.

- Mai « Un bac brun, pourquoi et comment? »
- Juin « C'est doublement payant de recycler et composter! »

10. INFORMATION

10.1. Rapport du directeur général

- Visite du 16 mai chez Tricentris
- Une lettre de remerciement a été envoyée à Tricentris
- Rencontre du comité d'échange et d'information, le 12 juillet
- Préparation des budgets 2019

11. VARIA

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les Cités et Villes*, une période de questions est mise à la disposition de l'assistance et le conseil prend bonne note des différents commentaires émis par les personnes présentes.

Aucune assistance.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Céline Beaugard propose la levée de la séance à 20 h 15.

ADOPTÉE à l'unanimité

Robert Bergeron

Président

Marc Forget

Directeur général et secrétaire-trésorier

R.3666
18.07.18

R.3667
18.07.18